



Info Municipalité

Septembre 2018

Election complémentaire :



Suite à la démission de Mme Rita Dolci, Municipale, une élection complémentaire aura lieu le 25 novembre 2018, en même temps que la votation fédérale.

Les listes peuvent être retirées auprès de l'administration communale et devront être déposées au même endroit, au plus tard le lundi 15 octobre 2018 à midi. Le bureau sera exceptionnellement ouvert ce jour-là de 10h00 à 12h00.

L'arrêté de convocation peut être consulté au pilier public ou sur notre site internet.

La Municipalité souhaite remercier chaleureusement Mme Rita Dolci pour ses 7 années d'engagement pour notre commune, et lui souhaite tout le meilleur pour la suite.



Nouvelle collaboratrice à l'Administration :

Mme Valérie Meyer a rejoint l'équipe de l'Administration depuis le mois d'août. Elle travaille à temps partiel, principalement pour remplacer la secrétaire municipale ou la préposée au contrôle des habitants lors de leurs absences.

RAPPEL - Taxe déchets pour étudiants :

En application du Règlement communal sur la gestion des déchets (directive municipale N° 2), les habitants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe de 50 %, à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée au bureau communal avant le 15 octobre 2018. Passée cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis chaque année.

Tournez svp ↩

Déchetterie :

Nous vous rappelons que la déchetterie sera fermée le mercredi soir dès le 25 octobre (dernière ouverture le 24 octobre) jusqu'au printemps prochain. Durant le mois d'octobre, fermeture les mercredis à 18h00.

Durant la saison hivernale, le déneigement primera sur l'ouverture de la déchetterie, nous comptons d'ores et déjà sur votre compréhension.

La commune met au concours un poste d'agent de déchetterie :

Tâches principales :

- Assurer les ouvertures et fermetures de la déchetterie communale, en alternance avec d'autres collègues, les :
Mercredi 16h00 – 18h30 (avril à octobre)
Samedi 9h00 – 12h00
- Accueillir et orienter les utilisateurs
- Contrôler les droits d'accès à la déchetterie
- Faire respecter les consignes de tri aux utilisateurs
- Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité

Profil demandé :

- Convient particulièrement aux retraités ou aux étudiants
- Jouir d'une excellente réputation et avoir un casier judiciaire vierge
- Apte à travailler de manière autonome
- Aisance relationnelle
- Disponibilité et flexibilité d'horaire

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Délai de dépôt des candidatures : 26 octobre 2018

Des renseignements peuvent être pris auprès de M. Eric Dubrit, vice-Syndic, 079.214.37.21.

Les offres doivent être adressées à l'Administration communale de Daillens – Rue Jean Villard-Gilles 3 – Case postale 10 – 1306 Daillens ou à administration@daillens.ch